



Paillet



Le mot du maire

Le mois de septembre est traditionnellement le mois de la rentrée. Cette année, la pandémie annoncée de la grippe A/H1N1 et les incertitudes qui l'entourent font naître certaines inquiétudes. Si ces inquiétudes, abondamment nourries par les médias, sont légitimes, elles ne doivent pas nous faire sombrer dans une psychose.

Par ailleurs, notre commune doit aussi faire face à d'autres préoccupations. La petite délinquance survenue cet été dans notre commune et dans les communes voisines nuit à la tranquillité désirée par tous. Espérons, qu'avec l'aide de la gendarmerie souvent contactée, le calme règnera de nouveau dans les temps à venir.

Rappelons aussi que la commune demeure dans le réseau d'alerte financière car son lourd endettement (l'endettement par habitant par an est le triple de la moyenne des autres communes d'égale importance en Gironde) ne peut se résorber rapidement, certains emprunts durant jusqu'en 2028. Par ailleurs, de plus en plus de mises aux normes de sécurité et d'hygiène sont obligatoires (dépollution de l'ancienne décharge, issues de secours au groupe scolaire...) et ces mesures ont un coût !

Mais soyons positifs. Les associations relancent leurs activités, les occasions de nous retrouver ne vont pas manquer pour un spectacle ou autour de Maxou que je remercie ici personnellement pour tout ce qu'il a fait pour notre commune.

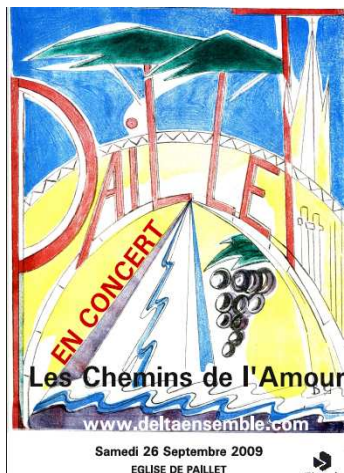
Un retraité à l'honneur



Une page se tourne à Paillet pour Max Gaube et... pour Paillet! Notre garde-champêtre a décidé de prendre une retraite bien méritée. Arrivé à Paillet à l'âge de 10 mois, Max ne nous a plus quitté. Max est une figure emblématique de notre commune à de nombreux titres. D'abord élu conseiller municipal puis adjoint entre les années 1977 et 1992, il décida de se mettre au service de sa commune d'une autre manière. Ayant travaillé comme plombier de nombreuses années, il postule comme garde-champêtre en remplacement d'un départ à la retraite. Là, il a montré une grande palette de compétences dans des domaines très divers. La polyvalence pour Max n'est pas un vain mot mais une réalité quotidienne. Nombre d'entre nous avons pu le constater. Ce qui est extraordinaire chez Max, connu affectivement comme « Maxou », c'est son sens du dévouement. Les témoignages ne manquent pas des plus petits comme des plus grands. Nous avons besoin de lui, à n'importe quelle heure, il répondait présent.

Ce départ à la retraite doit être fêté comme il se doit : nous vous invitons tous à nous regrouper autour de lui pour un verre de l'amitié le **vendredi 25 septembre à 19h à la salle du Foyer Rural.**

Deux concerts à l'église de Paillet!



« Les Chemins de l'Amour »

par le Delta Ensemble

Samedi 26 septembre à 20h30

« Les Chemins de l'Amour » vous emmène à la découverte des musiques françaises du XXème siècle, de Debussy à Eric Satie, en passant par Fauré, Poulenc, Ravel...

Ce concert exceptionnel vous est proposé par 4 solistes dans le cadre du festival « Esprits de Garonne » du Delta ensemble et avec les Scènes d'été.

De la musique vivante avec une vraie soprano, ce n'est pas tous les jours que vous aurez la chance d'écouter un concert de cette qualité à Paillet! Le concert est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, 12 euros tarif plein et 5 euros tarif réduit (chômeurs, étudiants).

Renseignements: *mairie de Paillet* 05.56.72.14.57

“Jazz Manouche” par le Trio Lès

L'association Guitares Entre Deux Mers, qui organise des concerts dans les belles églises romanes de l'Entre Deux Mers propose un concert de jazz manouche le **samedi 10 octobre à 18h**. Tarif plein: 9 euros, tarif réduit (étudiants chômeurs): 5 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements: 05.56.72.36.71



Grippe

Les élus ont mis en place un Plan de Continuité d'Activité à la demande de la préfecture, prévoyant l'achat de masques de protection pour les employés municipaux et l'installation de distributeurs de savon à l'école. Mais rappelons que l'isolement des personnes atteintes par le virus reste le meilleur moyen de lutte contre l'épidémie. Si le virus devait sévir à Paillet, les moments et les lieux de rencontre devraient être réduits, et amènerait éventuellement à interdire toute manifestation. Mais nous n'en sommes pas encore là !

Pour plus de renseignements, contactez la mairie ou connectez-vous sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr / www.sante-sports.gouv.fr ou appelez le 0825 302 302

Quartiers

Nous avons toujours désiré vous rencontrer, Pailletonnes et Pailletons, vous consulter et vous associer à la réflexion sur la vie de la commune.

C'est dans cet esprit que nous mettons en place des rencontres entre les habitants d'un même quartier et l'équipe municipale, afin d'échanger sur des sujets plus spécifiques à tel lieu géographique.

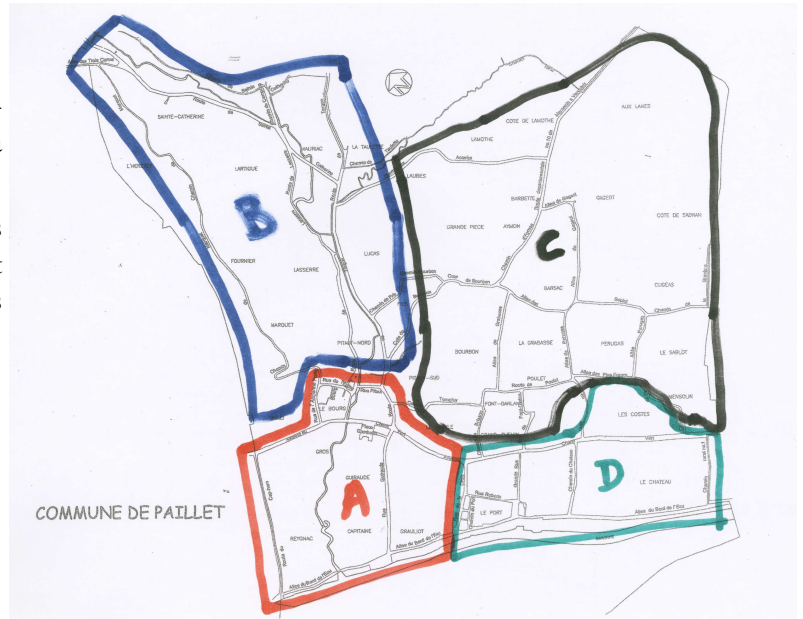
Le village a été divisé en 4 quartiers, les limites ont été choisies pour avoir à la fois une même importance démographique et une cohérence géographique.

Quartier A: centre Bourg avec rue Guiraude, route du Cap Horn, et une partie de l'Allée du Bord de l'Eau.

Quartier B: route de Lasserre, route de Targon, le hameau de Fontanges, Ste Catherine, les Trois Cornes.

Quartier C: le plateau avec Poulet, Aymon, Perugas, Gageot, Sablots,...

Quartier D: une partie du D10, Hameau du Château, rue de la Croix, Grand rue, rue Roberte, allée du bord de l'Eau.



Ecole: travaux

Comme chaque année, l'été est propice aux travaux de réfection ou d'entretien, notamment les mises aux normes de sécurité et d'hygiène à l'école et à la cantine : ouvertures de portes de secours à la cantine et dans la classe située derrière la salle des fêtes, peinture des cuisines par les agents municipaux.

Ecole suite...

L'école recherche des personnes pour encadrer l'aide aux devoirs. Si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à appeler au 05 56 72 16 24, le contact avec les enfants génère un enrichissement mutuel.

Décharge du Moulin de Mandis

Suite à la fermeture de la décharge, le Préfet de la Gironde a demandé un dossier de cessation d'activité comportant un diagnostic de pollution, ainsi que des propositions concrètes de remise en état. Cette étude est subventionnée à 40% par le Conseil Général et à 40% par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Les travaux de fouilles et de prélèvements (étude géologique, hydrologique, les analyses de l'eau...) ont été effectués par la Société Canopée Environnement les 30 et 31 Juillet. Le montant total de cette étude s'élève à 7750 €.

Les conclusions seront envoyées à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement) et à la Préfecture qui prendra un arrêté fixant les travaux à effectuer.

Comité consultatif Environnement et Développement Durable

Prochaine réunion du comité consultatif le **lundi 28 septembre** à 19h à la mairie, chacun d'entre vous y étant le bienvenu pour apporter sa contribution. Les points abordés seront les suivants :

le bio à la cantine, le développement durable dans les manifestations festives à Paillet, la location de toits pour la production d'énergie solaire, l'équipements en ranges-vélos près des bâtiments publics et commerces.

Le Foyer Rural: Accueil de loisirs vacances de juillet 2009



Agréable séjour à Sanguinet au camping des Grands Pins, pour les 38 enfants et leurs animateurs: activités équestres, voile et surf, le tout accompagné de baignades

dans le lac, de grands plongeurs dans la piscine, de glissades sur les toboggans.

De retour du séjour, les activités se sont poursuivies sur le domaine d'Hostens: canoë-kayak, VTT, beach-polo, baignade.

Le parc ornithologique du Teich (migrateurs et sédentaires, nidification) : nous avons eu le plaisir d'observer les bébés cigognes encore dans leur nids.

Domaine de Graveyron à Audenge : démonstration de gemmage, découverte des cris et des empreintes des habitants de la forêt, mais aussi des plantes et de leurs essences(menthe sauvage, chèvrefeuille, résine...)au travers de jeux où tous les sens sont mis en éveil: odorat, ouïe, toucher, observation.

La restauration a été assurée par le personnel du restaurant scolaire de la commune de Paillet. Ce projet a été soutenu financièrement par le Conseil Général de la Gironde, à qui nous adressons nos remerciements.



Avenir Pailleton: c'est reparti !

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches ? Voici les entraînements proposés par le club :

Le MARDI de 18h30 à 20h: - de 11 ans garçons et filles; de 20h30 à 22h30 Loisirs

Le MERCREDI de 18h30 à 20h: - de 15 ans filles et - de 13 ans garçons ; de 20h30 22h30 seniors garçons

Le JEUDI de 18h30 à 20h: - de 13 ans filles; de 20h30 à 22h30 seniors filles

le VENDREDI de 18h à 20h: - de 15 ans garçons et - de 18 ans filles; de 20h30 à 22h30 seniors garçons

Le SAMEDI matin de 10h à 12h:- de 9 ans filles et garçons

Le club organise une soirée Boeuf Bourguignon le **samedi 24 octobre** à partir de 19h30 à la salle du foyer rural

ADULTES 10 euros:/ ENFANTS 5 euros.

RESERVATION jusqu'au 17 octobre inclus : Jean-Louis MAIRAIS au 05 56 72 33 06 ou 06 01 98 78 98 et Jean-Marie BLANCHET au 05 56 72 64 62 ou 06 22 21 66 27



Copains clopants

Le club de randonnée de la commune reprend ses activités le **19 septembre**.

Rendez-vous à la place des Platanes (au bout de la rue Guiraud) à partir de 14h.

Renseignements : 05 56 72 10 81

Le Bouquet d'Automne

Les réunions ont lieu tous les 1ers et 3es jeudis de chaque mois à partir de 14h salle Escande (jeux, lotos, goûters...)

FESTIVITES A VENIR

- le 7 octobre: sortie à Cabara, repas à bord et visite.
- le 11 novembre: repas avec les anciens combattants
- le 10 décembre: le grain de folie, repas et spectacle

RENSEIGNEMENTS

- Martha ARNAUD: 05 56 72 11 74
- Janine CARREYRE: 05 56 72 32 06

Le comité des fêtes

Organise un **LOTO le 26 septembre à 21h à la salle du foyer rural**. Nombreux lots, carton à 1.50 euros.

Buvette, avec crêpes, café...Venez nombreux!!.

La Gymnastique pailletonne

Les cours ont repris avec Véronique. Ils ont lieu le lundi et le mercredi de 19h à 21h à la salle du Foyer Rural.

Ce sont des cours très dynamiques de steps, fitness, aérobic et renforcement musculaire.

Pour tout renseignement : 05 56 72 36 33 ou au 05 56 27 22 28.

Pétanque pailletonne



Recherche de nouveaux adhérents pour la saison à venir.

Prendre contact avec Alain CHARRIER au : 06 12 85 42 99.

Forages domestiques

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un puits ou forage d'eau souterraine à des fins domestiques doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Un formulaire à compléter est disponible en mairie ou sur son site internet. Le formulaire complété devra être déposé à la mairie.

Pour les ouvrages que vous souhaiteriez réaliser, la déclaration doit être réalisée en deux temps : dépôt à la mairie du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, au minimum un mois avant le début des travaux puis actualisation de la déclaration initiale dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux. Ce dernier formulaire est accompagné d'une analyse de la qualité de l'eau si celle-ci est destinée à la consommation humaine.

Si l'ouvrage fait plus de 10m de profondeur, une copie de la déclaration devra parvenir à la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE).

Attention: tous les ouvrages existants devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Encombrants et déchets verts

Si, pour les particuliers, l'utilisation de la déchetterie de Beugny est gratuite, ce n'est pas le cas pour les collectivités territoriales. La commune de Paillet paye lorsque ses employés utilisent les services de la déchetterie.

En conséquence, les élus du conseil municipal ont décidé de conserver la gratuité pour le ramassage des encombrants le 1er lundi de chaque mois mais de facturer la somme de 5€ pour tout transport de déchets verts. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service doit dorénavant s'adresser à la mairie pour s'acquitter de cette somme et prendre rendez-vous avec les employés municipaux. Ces déchets devront être conditionnés (fagots).

Listes électorales

Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009 en mairie. Pour les personnes emménageant sur la commune, signalez votre nouvelle adresse à la mairie.

Petite annonce

Recherche mobylette pour déplacement travail. Petit prix. Contactez la mairie.

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication

Responsable de la publication : Jérôme Gauthier

Ne pas jeter sur la voie publique

Le CCAS communique

La Communauté des Communes a souhaité dans le cadre de l'agenda 21, mener une étude sur les services aux personnes auprès des plus de 65 ans. Des membres du CCAS sont donc partis à la rencontre des personnes concernées (plus de 150) pour remplir le questionnaire proposé. Ces entretiens ont permis des échanges appréciés tant par les personnes interrogées que par les élus.

Le portage des repas aux personnes ayant sollicité ce service débutera le 5 octobre 2009. Ce service a été mis en place avec la collaboration de la CDC.



La Commune a marié une de ses employées

Le 29 juillet dernier, Céline Péchambert, secrétaire de mairie, a dit oui à Laurent Castaing en présence de leurs familles, amis, élus et collègues. L'émotion et le plaisir

étaient au rendez-vous.

Souhaitons beaucoup de bonheur aux mariés ainsi qu'à leurs deux enfants.

Etat civil

Naissances: Hugo SOMMER le 5/7, Maeva BIANCO le 1/7, Tom MONCET le 24/6, Anas EL HADDAJI le 12/6

Décès: Gilberte SULOY le 8/7, Georges LACAZE le 17/7

Mariage: Pascal DORKEL et Teresa DELGADO ALVES le 27/6, Céline PECHAMBERT et Laurent CASTAING le 29/8

<http://www.mairie-paillet.fr>

De nouvelles rubriques pour vous tenir informé de la vie communale et de nouveaux services : téléchargement de formulaires, horaires de bus, logements à disposition dans la CDC... Le site est mis à jour chaque fin de semaine et vous pouvez, par son intermédiaire, contacter un élu.

Mairie contact: 05.56.72.14.57 ou

mairie@mairie-paillet.fr horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h et mercredi de 14 à 17 h30